

CONFÉRENCE riveraine

Ville de Feyzin

CONFÉRENCE RIVERAINE DU 25 JUIN 2025

Compte-rendu

Excusés :

Collège Élus :

Michel GUILLOUX

Collège Entreprises :

Représentants de la société AIR LIQUIDE

Céline MUSSO DE STAEL de TotalÉnergies

Collège Habitants :

Christian BRUYÈRE

Évelyne COMBET

Henri GONZALEZ

Cira GRILLET

Le compte-rendu de la précédente plénière (15 avril 2025) est validé.

Les membres de la Conférence souhaitent une heureuse retraite à Olivier DUPUIS, de RHÔNE-GAZ. Dans son témoignage, celui-ci évoque sa première participation à la Conférence riveraine, le 4 avril 2011. « Invités à rejoindre cette instance, nous nous sommes rendus compte que RHÔNE-GAZ était complètement inconnue des habitants. Il était temps que nous nous fassions connaître. J'ai passé de très bons moments avec vous, des échanges très riches, dans un climat ouvert ».

Son successeur, Grégoire TEILHARD, entend « poursuivre cette participation sur le chemin de la transparence et de la confiance ».

CONFÉRENCE riveraine

LE DOSSIER

RENCONTRE AVEC PIERRE ATHANAZE, Vice-président de la Métropole de Lyon, en charge de la prévention des risques, du fleuve, de la nature en ville, de la biodiversité, de l'environnement, la santé et du bien-être dans la ville.

Question : *Le PPRT est toujours le premier sujet que l'on aborde en Conférence plénière, avec le suivi du dispositif Securenov'. Après avoir atteint environ 60% de logements ayant fait l'objet de travaux à Feyzin, on a le sentiment de culminer. Que peut-on faire pour aller au-delà ?*

Pierre ATHANAZE : Effectivement, le PPRT de la Vallée de la Chimie est le plus gros de France, et on arrive à peine à la moitié des logements couverts : 48% au 1^{er} juin sur l'ensemble du périmètre, et 58% à Feyzin. Et pourtant on s'est battu pour prolonger le dispositif. On a négocié avec l'État pour avoir une rallonge afin de finir le programme de travaux. On devrait passer le seuil des 2000 logements protégés ce mois sur Feyzin, commune qui fait partie des « très bons élèves » en la matière. Le problème est bien sûr celui des 42% de logements non protégés, avec tous les risques que leurs occupants encourent en cas d'accident. J'ai été marqué par ce que j'ai vu lors de mon passage à Toulouse après la catastrophe AZF : la plupart des victimes étaient les voisins, chez eux le matin de l'explosion. Ayant vécu, enfant, la catastrophe de Feyzin, j'en ai encore à l'esprit les images – pas le son. À l'époque, nous n'avions aucune information.

Question : *Pour vaincre l'inertie des irréductibles, ne devrait-on pas être plus réaliste dans la communication sur les risques, sur les dangers encourus ?*

PA : Il faut continuer à communiquer. Et pour cela s'adapter au contexte local. On a adopté des modes de communication différents selon les communes, voire les quartiers, en allant jusqu'au porte-à-porte, comme ce que vous avez fait à Feyzin : un travail remarquable. On ne peut pas protéger les gens contre leur avis. Le jour où ils voudront vendre leur maison, celle-ci va être décotée. Or nous sommes un des rares territoires de France où le coût de la protection est pris à 100%, sans avance à faire, avec des entreprises reconnues, une liberté de choix entre elles, un contrôle des travaux effectués par un bureau d'études.

Les personnes sensibilisées et convaincues sont venues très rapidement. Les autres tardent. Une difficulté que nous avons rencontrée est le recours qu'a déposé une entreprise de la Vallée de la Chimie, et qui a conduit à interrompre momentanément le dispositif. On a alors travaillé pour voir comment retarder le moins possible le dispositif. Et puis le COVID est venu en rajouter.

Le rythme d'adhésion a repris. On a fait le forcing pour gagner trois ans de plus, maintenant on fait savoir qu'on ne pourra sans doute pas aller au-delà de la période de cinq ans.

CONFÉRENCE riveraine

Autre élément positif : la quasi-totalité des logements des bailleurs sociaux sont désormais protégés. Nul part en France nous avons cela. Ils étaient les oubliés de la loi. Nous avons fait un gros travail à cet effet avec mon collègue en charge du logement à la Métropole de Lyon, et on peut se réjouir de ce résultat.

Question : *La Conférence riveraine a reçu récemment une équipe de la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) pour nous parler de ce qui n'est encore qu'un projet, l'aménagement d'une partie de l'Île de la Chèvre, avec un parc photovoltaïque et une « prairie méditerranéenne ». D'une manière générale, où en est l'aménagement des friches ?*

PA : Parlons d'abord des friches en rive droite, côté Feyzin. L'idée initiale était de les racheter, et de les laisser en friches, pour cause de PPRT. Nous ne pouvions imaginer cela : pour nous, à l'entrée de Feyzin, le long de l'autoroute, il fallait créer un paysage, planter. Il a vraiment fallu se battre avec la préfecture pour obtenir les autorisations, à condition de ne pas créer d'allée, de ne pas mettre de banc, etc. Un cahier des charges très strict. On a vu avec TotalÉnergies comment végétaliser ses propres parcelles, l'ancienne école Georges Brassens et les deux stations-service : cela a été une très bonne coopération. Cela nous a permis de travailler sur de nouvelles techniques de renaturation du sol. Il était hors de question d'enlever de la terre et d'en rapporter sur dix hectares, cela aurait nécessité des milliers de semi-remorques. On a préféré redynamiser le sol existant, pour pouvoir y planter des arbres. On devrait pouvoir terminer cette opération la saison prochaine.

Venons-en à l'Île de la Chèvre. C'est tout autre chose. Autrefois une zone de balade, de pêche, de sport. Tout cela est fini. Interdiction absolue d'y aller, le faire respecter relève de l'autorité du Maire. Le périmètre va être fermé. S'agissant du projet CNR, la préfecture n'a pas encore donné son autorisation, la procédure est instruite par la Direction Départementale des Territoires. La CNR doit faire savoir l'estimation exacte des temps à passer pour l'entretien physique des panneaux et de la végétation, en équivalent temps plein à l'année. Il ne faut pas que des agents d'entretien puissent être blessés en cas d'incident, sachant que l'accès des secours serait lui aussi problématique. Sur le fond, cela reste un beau projet.

Précision apportée par le Maire : la CNR a fourni tout récemment ce calcul.

Question : *Sur le périmètre interdit, une rave-party a eu lieu au printemps, à proximité d'un bâtiment désaffecté. Que va devenir ce bâtiment ?*

PA : Il va être démolé. Dans l'attente, on l'a muré, équipé d'alarmes, une équipe de surveillance est mobilisée.

CONFÉRENCE riveraine

Question : *On a le sentiment aujourd'hui que la période actuelle, pour des motifs de contextes national, international ou géopolitique, génère non pas une pause, mais une régression dans la lutte pour la transition énergétique, contre le changement climatique. Cela risque-t-il de remettre en cause les évolutions souhaitées (décarbonation, nature...) pour les activités dans la Vallée de la Chimie ?*

PA : On assiste malheureusement au Parlement à tout sauf du sérieux. On l'a vu sur la Zone à Faibles Émissions (ZFE) : on sera le seul pays d'Europe à ne pas en avoir. Les mêmes qui ont voté pour la loi sur les ZFE l'ont annulée. Cela n'a pas été inventé par les Écologistes à Lyon. C'est une loi qui a été votée à l'unanimité, à l'époque – avant que les Écologistes n'obtiennent la majorité à la Métropole de Lyon - par tous les groupes politiques. On s'est interrogé à la Métropole pour savoir si on pouvait aller plus vite, si on interdisait les vignettes de Crit'air 2 à l'intérieur du périmètre, tout en restant dans le cadre de ce que les députés avaient voté. Aujourd'hui qu'ils ont voté l'annulation, on ne peut pas s'y opposer. Cela fait quatre ans qu'on y travaillait, on avait envisagé des moyens pour aider certaines personnes à changer de véhicule, à trouver des dérogations pour celles qui travaillent la nuit, etc. Au final, je pense que le Conseil constitutionnel ne pourra pas laisser passer cela.

On ne parle que de la voiture, et pas des 40 000 morts en France pour cause de pollution de l'air, sans compter les personnes qui souffrent de maladies cardio-vasculaires, respiratoires, de cancers... On joue avec la vie des gens. C'est à la fois de l'irresponsabilité, de la stratégie politique, de la démagogie. Et comment font les industriels ? On leur dit « il y aura moins de voitures qui roulent à l'essence, au diesel, voire au GPL, il va falloir passer à autre chose », et maintenant on leur envoie un signal « Mais non, c'est bon, vous pouvez continuer ». Or, pour l'instant, l'Europe a toujours fixé une date pour l'interdiction des voitures thermiques. On fait croire aux gens tout et n'importe quoi. Pareil pour l'agriculture. On fait, on défait. Avec des conséquences très fortes sur la santé, les citoyens, mais aussi sur les professionnels, industriels, artisans.

S'agissant de la Vallée de la Chimie, j'espère que l'épisode actuel n'est qu'un mauvais scénario qui passera après les échéances électorales, et que cette *trumpisation* de la politique durera le moins possible.

Question : *Quelle est la situation de l'entreprise Plymouth, obligée de se délocaliser ?*

PA : Elle est allée jusqu'au Conseil d'État. Un accord a enfin été trouvé. Elle va déménager dans l'Ain. Cela va coûter très cher, avec la nécessité de re-fabriquer des machines. Au-delà de Plymouth, il va y avoir un énorme chantier de dépollution : on est sur le site d'une usine chimique des années 40, et des décennies de pollution des sols. Pour l'instant, on discute surtout de la pépinière hors-sol. Il faut commencer à renaturer cette partie-là. Plymouth, c'est beaucoup plus petit, le chantier de déconstruction va se faire, cela ne sera sans doute pas facile, mais néanmoins cela sera beaucoup plus court.

CONFÉRENCE **riveraine**

Question : *On a appris par la presse la pollution générée par l'entreprise Kem One. Que peut-on faire contre cela ?*

PA : J'ai eu cette information comme vous par la presse, ce sont des journalistes qui ont découvert la situation, après enquête. J'ai rencontré la préfète il y a une semaine, on s'est rappelé, on s'apprête à mettre des choses en place, d'ici la fin de l'année.

Administrativement, l'entreprise est pratiquement en conformité. Mais être dans les clous quand on émet des gaz aussi dangereux est-il suffisant ? Kem One s'engage à réduire ses dégagements de CVM.

Question : *Où en est-on pour le stade des Razes, et la piscine, condamnés ? Combien de temps leur reste-t-il, y a-t-il des projets ? Qu'en est-il du financement de leur reconstruction sur un autre terrain ? L'ancien préfet ne voulait pas en parler. On voulait seulement qu'il inscrive cela dans le programme de dédommagement dû au PPRT.*

PA : Nous avons abordé ce sujet tout récemment avec le Maire. Le stade doit déménager. La Mairie recherche un emplacement. Encore faut-il trouver un financement, il va falloir que la Métropole de Lyon l'aide pour cela. Ce n'est pas tant que le préfet ne voulait pas en parler que le fait que la loi de 2003 n'a rien prévu pour le financement du déménagement des équipements publics en cas de PPRT. Cette loi est vertueuse, mais elle a été conçue dans l'urgence, après la catastrophe d'AZF. Il va falloir voter quelque chose pour que cela puisse se faire. On porte également cela au niveau d'AMARIS, au niveau national, car le problème dépasse la ville, mais aussi la Métropole de Lyon. Il faudra aussi se décider sur la destination du terrain laissé vacant.

Question : *Y installer du photovoltaïque serait-il possible ? Si on laisse le terrain inoccupé, les gens du voyage vont s'y installer.*

PA : A ce jour, la Métropole de Lyon n'a aucun projet sur ce terrain. Autant j'avais fait une demande à la CNR d'étudier un projet de photovoltaïque sur l'île de la Chèvre, car loin des habitations, autant ici, à proximité d'habitations, je ne suis pas persuadé que cela serait opportun.

Le Maire : La commune a sollicité un cabinet d'étude pour lui faire des propositions de construction d'un nouveau stade et d'une piscine, hors question du terrain qui fera l'objet de discussions avec la Métropole de Lyon. Les premières estimations sont de l'ordre de 20 à 25 millions d'Euros, une somme que la ville n'a évidemment pas les moyens de financer. J'ai exposé le dossier au préfet il y a 15 jours, on a confirmé notre entretien à la sous-préfète, on va saisir les ministères. Quant au terrain, on est encore loin d'en avoir trouvé un.

Question : *Qu'en est-il de l'entretien à venir des forêts nouvellement plantées sur le périmètre du PPRT ?*

PA : Cela fait effectivement partie de l'accord avec la préfecture : il ne faut pas qu'il y ait plus de 15 jours de travaux dans cette zone. On a planté exactement comme les forestiers, un arbre tous les mètres. Ces sont des arbustes qui atteindront 2m à 2,50m d'ici la fin de l'année.

CONFÉRENCE riveraine

Maintenant on va sélectionner les arbres les plus jolis, les autres vont être éclaircis. Du moment où l'on aura du couvert, il y aura de moins en moins de végétation dessous. C'est un milieu très dynamique, qui va évoluer. On y trouve déjà des insectes pollinisateurs, des oiseaux, etc. Il y aura ici des arbres qui vont vivre 50 ans, 100 ans... Je pense que ça va rafraîchir le quartier des Razes, surtout avec les chaleurs que l'on va connaître.

Question : *S'agissant de la petite forêt derrière les garages, on a l'impression que c'est un milieu sauvage, ça déborde de partout, on ne sait pas trop ce qu'il y a là-dedans. Or on va sans doute voter dans la copropriété une rénovation de certains bâtiments, il ne faudrait pas que cette forêt envahisse le coin.*

PA : Le plan de gestion prévoit de couper les espèces invasives. Tant que l'on n'a pas des arbres assez haut, cela fait un milieu effectivement très dense ; après élagage des espèces invasives, cela ressemblera davantage à une forêt. Mais vous avez raison, je vais voir la question avec les services concernés.

Question : *S'agissant du fauchage, pourquoi ne pas tondre au moins à proximité des ronds-points, à la sortie des panneaux Stop ? En de nombreux endroits du quartier des Razes, ça a tellement poussé qu'on ne voit pas venir les voitures, on ne peut pas traverser. Ça ne ressemble plus à rien. Du coup, aujourd'hui, on a une entrée sur Feyzin abominable.*

PA : Les fauches de sécurité sur les deux premiers mètres, à proximité immédiate de la route, sont toujours réalisées, au même rythme. Ce qu'on a décalé, c'est le reste de la fauche. On attaque maintenant au 15 juin.

Question : *Chemin des Figuières, à la limite de Feyzin et de Solaize, il y a une zone complètement sauvage, non entretenue, une vraie décharge. Le propriétaire, qu'on a appelé, nous a répondu : « C'est pas à moi de débarrasser, ça coûter une fortune ». Que peut-on faire ?*

PA : C'est hélas une situation récurrente en de nombreux endroits. Mais ni la commune, ni la Métropole de Lyon, n'ont le droit d'intervenir sur une propriété privée.

Question : *Peut-on parler de Safran, un article du journal y était consacré aujourd'hui ? On parle à nouveau d'une installation de l'entreprise à Feyzin, alors que cela paraissait fini.*

PA : Attention, on entre bientôt en période électorale, et il y a eu une question posée par un groupe politique en Conseil de Communauté sur un projet de Safran, mais à Rennes, pas ici. Le projet de Safran a fait l'objet d'études entre la Métropole de Lyon et l'entreprise avant le mandat en cours, puis à son début. Depuis, Safran a décidé d'y mettre fin. On a tourné la page. Aujourd'hui, il y a bien un projet, mais complètement différent, avec plusieurs entreprises. Cela créera plus d'emplois, avec une diversité d'activités.

On est dans la Vallée de la Chimie sur un bassin d'emplois à préserver, il est hors de question de mettre les entreprises dehors. C'est indispensable pour notre économie, et indispensable socialement. D'ailleurs, le premier déplacement du président de la Métropole de Lyon a eu lieu

CONFÉRENCE riveraine

ici, pour marquer notre attachement à l'emploi, sous réserve de travailler avec les industriels sur la réduction des gaz à effet de serre, sur les rejets de CO₂. Je tiens d'ailleurs à souligner qu'en matière de lutte contre la pollution, c'est avec les entreprises qu'on a le plus progressé, et obtenu le plus de résultats sur un certain nombre de polluants, même s'il reste encore quelques entreprises qui n'en font pas assez. On a un service dédié à cette question, d'ailleurs basé à Saint-Fons, en contact permanent avec les industriels, pour accompagner cette mutation.

ACTUALITÉ DE LA CONFÉRENCE RIVERAINE

Le site Internet de la Conférence riveraine bientôt en ligne,
présenté par Stéphane ROSNOBLET

Conçu par la Mairie de Feyzin (Pôle Habitants) et une agence de communication, le nouveau site Internet dispose de multiples fonctionnalités :

- présentation exhaustive de la Conférence riveraine (historique, objectifs, charte, règlement intérieur...)
- liste des membres des trois collèges (élus, habitants, entreprises), partenaires
- sujets abordés
- documentation (comptes-rendus de plénières, Lettre Riveraine....)
- intervenants extérieurs reçus en plénières
- actualité de la Conférence riveraine (visites...)

Illustré, interactif, d'un maniement simple et intuitif, le site permet au visiteur d'étendre ses recherches grâce à de nombreux renvois sur d'autres sites (organismes publics, entreprises, documentation). À la demande des membres de la Conférence riveraine invités à découvrir ce site, sa base de données s'enrichira progressivement des présentations effectuées par les entreprises membres, les partenaires et les intervenants extérieurs.

Outil à la disposition des membres de la Conférence riveraine et des habitants de Feyzin, mais aussi support de promotion de la Conférence riveraine à l'extérieur, ce nouveau site contribuera à enrichir le dialogue et le partage de connaissances sur le risque industriel et la recherche permanente d'amélioration du cadre de vie en milieu contraint.

ACTUALITÉ DES ENTREPRISES

TotalÉnergies

Un nouveau cycle de production de 7 ans est programmé

Compte tenu des impératifs d'évolution d'activité due au changement climatique et à la transition énergétique, plusieurs scénarios avaient été envisagés par la direction de l'entreprise pour les prochaines années, dont l'un consistant à adapter la plateforme à la production de bio-carburants.

Or force est de constater que tant l'actualité internationale, très incertaine, que le cadre réglementaire, très fluctuant, ne créent pas des conditions favorables à de lourds investissements pour lancer des activités nouvelles dont on ne peut prévoir précisément les besoins du marché. « Nous devons avoir de la visibilité pour produire, tout comme nous devons donner de la visibilité à nos salariés », commente Gilles NOGUEROL, Directeur de la plateforme de Feyzin.

C'est pourquoi l'entreprise a décidé de relancer un cycle de production de 7 ans sur les activités traditionnelles de la plateforme. Cela se traduira notamment par l'organisation en 2027 d'un grand arrêt de maintenance, doté d'un budget de quelque 100 millions d'Euros. « Cela ne veut pas dire qu'on arrête de travailler sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de CO₂, précise Gilles NOGUEROL : notre engagement se poursuit, nous avons déjà réduit ces émissions de près d'un quart, mais au lieu de passer par le quasi big-bang qu'aurait représenté le passage rapide à de nouvelles activités, nous y irons progressivement ».

Études sur la réduction des nuisances dues au bruit

Des réunions régulières sont organisées entre représentants de la plateforme et habitants des quartiers d'Irigny les plus soumis au bruit. Des capteurs ont été installés chez certains riverains. Ils permettront de disposer prochainement d'éléments d'appréciation objectifs.

CONFÉRENCE riveraine

Rhône-Gaz

Exercice PPI du 12 juin

L'exercice organisé le 12 juin avec la participation des services de l'État (Préfecture, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement [DREAL], Service Départemental Métropolitain d'Incendie et de Secours (SDMIS), Gendarmerie....) a mis en œuvre un scénario particulièrement contraignant, multipliant les difficultés : fuite de gaz sur un wagon avec inflammation de celui-ci puis propagation de l'incendie aux wagons voisins, dysfonctionnement du dispositif hydraulique interne, arrosage insuffisant par les camions-citernes des pompiers, accident sur l'autoroute rendant difficile la circulation à proximité, nécessité d'évacuation du site d'où gestion de la crise à l'extérieur en bordure de voirie, mobilisation de salariés récents non expérimentés...

« Tout était réuni pour compliquer la tâche, raconte Jean-Charles Munoz, Directeur du site. Malgré cela, nous nous en sommes plutôt bien tirés, preuve que le dispositif est efficace, même s'il peut être amélioré ».

En positif, l'évaluation relève la rapidité de mise en place des forces d'intervention (moins de 10 min après le déclenchement de l'alerte), l'efficacité de celles-ci (partage d'informations permettant une prise de décision rapide) et l'adaptabilité du personnel à la situation créée par la nécessité de quitter le site et de gérer la crise à distance, « à l'ancienne, en utilisant des dossiers papiers puisque toute connexion avec nos serveurs était censée être interrompue ».

En points à améliorer, on notera une difficulté de l'équipe de gestion de crise à répondre rapidement aux sollicitations extérieures (demande d'information par le préfet par exemple), des remplaçants insuffisamment expérimentés pour gérer une telle situation, enfin une précipitation dans la conduite de certaines opérations. « Tous points que nous allons nous employer à corriger ces prochaines semaines ».

Suggestion d'un membre de la Conférence riveraine :

présenter en plénière les modalités concrètes de gestion d'une situation de crise : dispositif, intervenants, rôle des membres d'une cellule de crise, équipement, déroulement des opérations, etc.

Les participants à cette plénière approuvent cette proposition. Le directeur de la plateforme de TotalÉnergies abonde en proposant pour sa part à des membres de la Conférence riveraine de participer à un prochain exercice en qualité d'observateurs.

SNCF Gare de Sibelin

Exercice Plan d'Urgence Interne (P.U.I.) du 27 mai

L'exercice avait pour objectif de tester le dispositif PUI, et notamment la coopération des équipes de SNCF Réseau et celles du SDMIS, à la demande de ce dernier. Il prenait pour scénario le cas d'un feu d'hydrocarbure consécutif au choc brutal d'un wagon citerne, avec inflammation de celui-ci, situation de nature à impacter l'ensemble du périmètre de la gare de triage.

L'incident simulé devait intégrer plusieurs contraintes : brûlure au second degré d'un agent, évacuation côté sud d'un train, conditions météorologiques particulières, recours des pompiers aux bâches à eau récemment installées sur le site, utilisation de la nouvelle salle de crise.

Le déroulement de l'exercice a nécessité l'interruption totale de la circulation des trains entre 7h du matin et midi. 30 équipiers et 10 engins du SDMIS ont été mobilisés, ainsi que de nombreux agents de SNCF, acteurs et observateurs.

À l'issue de l'exercice, équipes SDMIS et SNCF ont apprécié avoir pu mieux se connaître et de partager leur expérience, avec des découvertes pour chacune. Exemples : pour les pompiers, mieux tirer parti des bâches à eau ; pour les agents SNCF, parvenir à manœuvrer une motrice tout en portant une combinaison anti-feu.

Point sur l'économie circulaire chez SNCF Réseau : enjeux et principes-clés

« Rien ne se perd, tout se transforme » pourrait être la définition de l'économie circulaire. À preuve les solutions mises en œuvre par SNCF Réseau pour trouver une nouvelle vie aux matériaux déclassés. Un enjeu de taille, quand on sait que le réseau français s'étend sur 48 000 km de voies ferrées à entretenir, et que chaque année, entre 2 et 3 millions de tonnes de matériaux sont retirées des voies lors des opérations de maintenance.

L'entreprise s'est fixée pour objectifs de prioriser les solutions les plus durables et de réduire son empreinte écologique. Dans ce but, elle vise, d'ici 2030, à réutiliser, réemployer ou valoriser 100% des matériaux structurants (constitutifs des voies), et de réduire de 25% les émissions de carbone liées au cycle de vie des matériaux.

Plusieurs traitements peuvent être effectués :

- . ré-emploi : même usage sans transformation (exemple : rail d'une voie principale déplacé sur une voie secondaire)
- . réutilisation : usage différent du matériau après une légère modification (exemple : ballast réutilisé sur les voies ou dans divers ouvrages de génie civil, routes, drains, etc.)
- . recyclage : transformation complète du matériau en une nouvelle matière première (fils de caténaires en cuivre recyclés ou revendus)
- . valorisation énergétique : récupération d'énergie par traitement du matériau (exemple : traverses en bois brûlées dans les cimenteries et les aciéries)
- . élimination : mise en décharge

Le thème de l'économie circulaire a d'ailleurs fait l'objet de l'animation par SNCF Réseau d'une table ronde lors du 1^{er} Forum « Ici on agit en faveur de la planète », organisé le 16 mai à Lyon.